

ROUTE BARREE
Rue Pasteur

Le Maire de Le Plessis Belleville,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-24, L.2213-1 et suivants, les articles 2521-1 et suivants, fixant les pouvoirs de Police des Maires,

Vu le Code de la Route, article R. 411-8 fixant les pouvoirs de police des Maires en matière de circulation et de stationnement,

Attendu que des travaux de branchement électrique souterrain doivent être effectués au 15 rue Pasteur par la société MARRON TP pour le compte d'ENEDIS,

Vu la largeur des voies et l'emprise des travaux,

Considérant qu'il y a lieu d'améliorer la circulation et la sécurité des usagers et du chantier

ARRETE

Article n°1 : Le présent arrêté prend effet du 18 au 22 août 2025. La rue Pasteur sera barrée suivant l'avancement des travaux.

Article n°2 : La circulation sera interdite à tous les véhicules, sauf secours et services publics pendant les travaux.

Article n°3 : La route sera barrée par des panneaux pendant les travaux.

Article n°5: La signalisation réglementaire et l'entretien sera apposée et entretenue sur place par MARRON TP.

Article n°6 : Toutes infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et les contrevenants poursuivis conformément à la Loi.

Article N°7 : Tout véhicule stationné sera considéré comme gênant et pourra être mis en fourrière.

Article n°8 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de Le Plessis Belleville.

Article n°9 : Monsieur le chef de la Police Municipale de Le Plessis Belleville et les agents placés sous ses ordres, Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Nanteuil le Haudouin et les gendarmes relevant de son autorité, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article n°10 : Il sera notifié à :

Monsieur le Chef de la Police Municipale de Le Plessis Belleville,
Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Nanteuil le Haudouin,
MARRON TP, TSA 70011 à Dardilly,
Monsieur le Directeur des Services Technique de Le Plessis Belleville

Le Plessis Belleville,
Le 28 juillet 2025,
Le Maire, Dominique SMAGUINE,

